

Epreuves du contrôle continu au baccalauréat

Le ministre **transforme le Bac en DNB**

Plus que jamais : abrogation des réformes Blanquer !

Le ministre Blanquer a publié au Bulletin officiel le 25 avril l'organisation des épreuves du contrôle continu du baccalauréat session 2021. Les notes de service confirment que les réformes du lycée, du baccalauréat et de *Parcoursup* ne sont pas acceptables. Preuve en est, le contenu et les durées des nouvelles épreuves.

Pour les enseignements communs : deux épreuves écrites aux 2^e et 3^e trimestres de première et une épreuve écrite en terminale

- *Mathématiques, série technologique* : 2 heures dont 20 minutes pour la première partie composée de « questions flash » ou de QCM.
- *Langues vivantes* : Compréhension de l'oral : 1h ; compréhension de l'écrit : 1h30. (Niveau attendu en terminale : B2 en langue 1 et B1 pour la langue 2). L'évaluation de l'enseignement technologique en langue vivante dure 10 minutes.
- *Histoire-géographie* : 2h (réponse à une question problématisée / analyse de documents ou réalisation d'une production graphique)
- *Enseignement scientifique* : 2h (deux « exercices interdisciplinaires »)

Pour les enseignements de spécialité : 2h (au 3^e trimestre de la classe de première)

- *Histoire-géographie* : une composition portant sur un des axes ou sur « l'objet de travail conclusif d'un thème »
- *Humanités, littérature et philosophie* : une question d'interprétation, une question de réflexion.
- *Langues, littératures et cultures étrangères et régionales* : synthèse d'un dossier documentaire en 300 mots.
- *Littérature et langues et cultures de l'Antiquité* : une partie sur le lexique et une étude de la langue, une partie traduction ou rédaction d'un essai.
- *Mathématiques* : 2 à 4 exercices abordant « une grande variété de contenus et de capacités du programme ».
- *Numérique et sciences informatiques* : un QCM en 7 parties composées de 6 questions.
- *Physique-chimie* : 2 fois 1h questions sur des « situations contextualisées ».
- *Sciences de la vie et de la Terre* : 1^{ère} partie = question ou QCM, 2^e partie = question appelant une réponse argumentée.
- *Sciences de l'ingénieur* : 1^{ère} partie = « étude d'une performance d'un produit » ; 2^{ème} partie = « commande du fonctionnement d'un produit ».

- *Sciences économiques et sociales* : 1^{ère} partie = questions sur des documents, un exercice conduisant à « une résolution graphique » ; 2^{ème} partie = raisonnement sur un dossier documentaire.
- *Arts* : 1^{ère} partie = compétences artistiques ; 2^{ème} partie = connaissances et compétences culturelles.

« Remuscler » le baccalauréat ?

C'est ce que le ministre osait prétendre. Mais la durée, la composition et l'organisation de ces épreuves suffisent à comprendre que le Baccalauréat façon Blanquer n'a plus rien à voir avec les épreuves terminales qui permettaient à l'élève de développer ses connaissances et sa réflexion. Comment ne pas penser qu'aligner ces épreuves sur la durée de celles du DNB n'amène à déconsidérer le Baccalauréat ? Comment préparer les élèves à ces épreuves avec moins d'heures de cours, moins de dédoublements, des effectifs par classe qui explosent ? Le ministre met les enseignants en difficulté et impose une baisse des exigences pédagogiques. Le Bac Blanquer n'a plus rien à voir avec un diplôme national. Pulvériser les garanties collectives, c'est bien le sens du projet de loi « pour une école de la confiance » que les enseignants du 1^{er} et du 2nd degrés combattent depuis plusieurs semaines, avec les parents d'élèves. C'est aussi le sens du projet de loi Darmanin-Dussopt qui entend porter un coup majeur au statut général des fonctionnaires. Contre de telles régressions, la revendication d'abrogation des contre-réformes Blanquer est plus que jamais d'actualité. Ni amendables, ni négociables ! Le SNFOEP invite les personnels à poursuivre les prises de position en ce sens.

Le SNFOEP appelle les personnels à amplifier les AG pour préparer la grève le 16 mai et décider des suites à lui donner. Il y a urgence !

- ▶ Abrogation des réformes du lycée, du baccalauréat et de *Parcoursup*
- ▶ Rétablissement du baccalauréat comme premier grade universitaire et diplôme national aux épreuves nationales, terminales, ponctuelles et anonymes
 - ▶ Abandon du projet de loi « pour une école de la confiance »
 - ▶ Arrêt des suppressions de postes, abandon du projet de loi dit de « transformation de la fonction publique »